

## Multi-Accueil « La Marelle enchantée »

Route de la Rabasse

04500 MONTAGNAC

Tél. : 04 92 77 50 14

[lamarelleenchantee@gmail.com](mailto:lamarelleenchantee@gmail.com)

<https://lamarelleenchantee.ovh>



A Montagnac,

### Enquête sur les usagers des établissements d'accueil du jeune enfant financés par les caisses d'Allocations familiales

Madame, Monsieur,

Les caisses d'Allocations familiales participent financièrement au fonctionnement et à l'investissement des établissements d'accueil du jeune enfant (Eaje), comme des crèches ou les haltes-garderies. En 2016, elles ont consacré 6,3 milliards d'euros à ces structures pour créer de nouvelles places d'accueil et prendre en charge une partie des dépenses annuelles de ces structures.

Afin d'améliorer l'action de la branche Famille et d'adapter son offre de service aux besoins des familles, la Caisse nationale des allocations familiales (Cnaf) souhaite mieux connaître le profil des enfants qui fréquentent ces établissements et leurs familles.

**A partir de 2020, la Cnaf demande à tous les gestionnaires des Eaje** de lui transmettre, chaque année, un fichier d'informations sur les enfants accueillis (*âge et date de naissance, commune de résidence, numéro allocataire des parents ou régime de sécurité sociale si les parents n'ont pas de dossier à la Caf*) et aux modalités de leur accueil (*nombre d'heures, facturation*). Cette enquête porte le nom de "Filoue" (fichier localisé des enfants usagers d'Eaje). Vous trouverez le détail de cette opération sur les sites: [www.mon-enfant.fr](http://www.mon-enfant.fr) (rubrique actualités) ou [www.caf.fr](http://www.caf.fr) (rubrique études et statistiques). En outre, une adresse électronique est mise à votre disposition : [filoue.cnaf@cnaf.fr](mailto:filoue.cnaf@cnaf.fr).

Ces données ne seront exploitées que pour produire des statistiques : elles seront rendues anonymes avant leur utilisation par la Cnaf.

Conformément à l'article 7 de la loi 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée (Informatique et Liberté), vous pouvez vous opposer à cette transmission de données. Dans ce cas, il vous est demandé de retourner le coupon-réponse joint dans les quinze jours.

Je vous remercie par avance pour votre coopération et vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de ma considération.

Vincent Mazauric  
Directeur général de la Cnaf

✂-----

#### COUPON-RÉPONSE

Merci de bien vouloir remettre le présent coupon à la direction de l'établissement du jeune enfant fréquenté par votre enfant.

Nom de l'établissement fréquenté par votre enfant : *Multi-accueil La Marelle Enchantée*

Mme/M. Prénom NOM : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

je souhaite que les informations concernant mon enfant soient transmises à la Cnaf.

je ne souhaite pas que les informations concernant mon enfant soient transmises à la Cnaf.

Date : .....

Signature : .....